

Liège, le 2 juin 2017

Porterie du Val Benoît : un accord est intervenu entre la SPI, le Vieux-Liège et SOS Mémoire de Liège

La conservation de la porterie (entrée monumentale de l'ancienne abbaye, que certains ont longtemps appelé « la poterne ») n'était pas prévue dans le projet d'aménagement du nouveau site du Val Benoît.

Aujourd'hui, l'arrivée du tram implique une modification des voiries et un nouvel accès au site qui rendent difficile la conservation in situ de ce monument.

En effet, un accès automobile principal est prévu rue Solvay qui tient compte du tracé du tram, de l'accès à la liaison autoroutière et de la différence de niveau entre l'intérieur du site réaménagé et sa périphérie.

En outre, la construction d'un important complexe de bureaux par la SM BPI Moury promotion, qui va se situer juste à l'arrière de la porterie, rendra désormais sa perception difficile jusqu'à lui ôter sa fonction symbolique de porte d'entrée du site qu'elle pouvait revendiquer jusqu'ici en bord de route.

Les associations Le Vieux-Liège et SOS Mémoire de Liège ont à plusieurs reprises exprimé leur refus de voir démolie l'ancienne porterie qu'ils considèrent comme un témoin de l'histoire et de l'architecture de Liège. Elles se sont exprimées lors d'enquêtes publiques, dans des actions citoyennes et des publications.

Une solution alternative a dès lors été étudiée qui a abouti à un accord entre la SPI et les associations « Le Vieux-Liège » et « SOS Mémoire de Liège ». Cet accord est scellé dans une convention signée ce jour.

Elle prévoit :

- *Le démontage soigné de l'ancienne porterie du Val Benoît dont les éléments, pierres et matériaux, désignés sur base d'un plan par les associations, seront conservés en lieu sûr. Chaque élément sera répertorié en fonction de sa position sur la façade, de façon durable mais non destructrice (c'est-à-dire de façon réversible) dans la perspective d'une revalorisation sur le site du Val Benoît.*

- *Dans le cadre d'une obligation de moyen, la SPI usera de toute sa force et fera tout ce qui est en son pouvoir pour permettre la réintégration future de ces pierres et matériaux dans une construction dont la volumétrie et l'aspect seront à discuter avec le futur opérateur, en tenant compte de la fonction qui y serait affectée.*

L'objectif est d'inclure dans le cahier des charges du futur bâtiment la réintégration des éléments conservés et le maintien de la symbolique et des caractéristiques architecturales principales de la porterie de l'Abbaye du Val Benoît : la façade arrière de style néo-mosan et les toitures, le porche et son arcade, la porte et le bas-relief de la façade avant.



Le bâtiment reconstruit sera implanté à un autre endroit sur le site du Val Benoît, si possible à proximité de l'abbaye, en accord avec les requérantes.

- Le projet d'intégration sera réalisé en concertation, les 2 parties se réunissant régulièrement jusqu'à la finalisation du projet sur base d'un calendrier. La première réunion a eu lieu le 9 mai 2017.

- Les parties uniront leurs efforts dans la cadre de la recherche de financements, tant publics que privés, de manière à mettre en valeur le mieux possible sur le site du Val Benoît le emploi des pierres et matériaux provenant de l'ancienne porterie tout en respectant la qualité urbanistique et paysagère de l'ensemble du site.

Par ailleurs l'agence de développement économique, la SPI, rappelle que, depuis les premières heures du projet de nouveau quartier au Val Benoît, elle a toujours cherché à être fidèle au patrimoine présent sur ce site en renaissance de 9 hectares.

Un respect perceptible notamment à travers la reconversion de l'Institut du Génie Civil inauguré en septembre dernier et bientôt les reconversions de la Centrale thermoélectrique et de la Chimie-Métallurgie, trois bâtiments, véritables témoins de l'architecture moderniste des années 30 à Liège.

Les parties se réjouissent qu'un accord ait été trouvé, dans une écoute et un respect mutuels. Cet accord souligne l'importance du respect du patrimoine tant aux yeux des experts que du grand public.

Contacts :

SPI :
Pierre Castelain 0473/50.11.18

Vieux-Liège et SOS Mémoire de Liège :
0478 31 40 44 (M. Mairlot) ; 0496 30 36 60 (J. Delhaxhe)

La SPI : La SPI est l'agence de développement pour la province de Liège. La Province de Liège et les 84 communes qui la composent en sont les actionnaires. Acteur depuis plus de 50 ans de la réussite de son territoire, la SPI mobilise une centaine de collaborateurs pour en faire un bassin de vie durable, attractif et reconnu. La SPI offre, à partir de ses trois métiers complémentaires, Territoire, Infrastructures et Services, une solution intégrée à ses clients, entreprises privées ou pouvoirs publics.

Pour plus d'informations, contact presse SPI

Pierre Castelain +32 473 50 11 18

